

Montréal, le 8 juillet 2020

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Vincent Locas, avocat
Conseiller juridique senior
Affaires règlementaires et réclamations
Énergir
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des *Conditions de service et Tarif* d'Énergir à compter du 1^{er} octobre 2020
Dossier de la Régie : R-4119-2020

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre correspondance de ce jour requérant un délai additionnel pour le dépôt, par Énergir, de ses réponses aux DDR et les compléments de preuve, dans le cadre du dossier susmentionné.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accepte de reporter la date prévue pour le dépôt de ces documents **jusqu'au 9 juillet 2020 à 12 h.**

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml